

Département
du HAUT-RHIN
Arrondissement
de COLMAR

COMMUNE de HUSSEREN-LES-CHATEAUX
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre des élus
15

Séance du 5 janvier 2021

Conseillers en fonction
15

Sous la présidence de M. le Maire Edouard LEIBER

Conseillers présents
14

3) AUGMENTATION LEGALE DES LOYERS ET DIVERS TARIFS 2021

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les prix de tous les loyers communaux pour l'année 2021 :

- Logement de M. et Mme HERMANN Jean-Marie : 7 956.- €/ an
- Logement de M. BRUCKERT Florian : 7 200.- €/an
- Garages : 405.60 /an
- Location des salles communales : 200.- € pour la salle multifonction ; 50.- € pour la salle Rudler
- Dépôt de terre : 3.- € le m3
- Vente de bacs poubelles : 40.- € le bac de 120 litres ; 50.- € le bac de 240 litres.
- Concessions cimetière : tombe simple, durée de 15 ans : 125.- € ; durée de 30 ans : 250.- € - tombe double pour 15 ans : 250.- € ; pour 30 ans : 500.- €
- Concession columbarium : durée 15 ans : 500.- € pour 30 ans : 1 000.- €
- Chasse : 3 700.- €/an
- Les P'tits Ceps : 9 800.- €
- Frais de branchement sur le réseau communal d'assainissement : 2 000.- €
- Frais de branchement pour un logement supplémentaire ou gîte : 500.- €.

REÇU A LA PRÉFECTURE

-7 JAN. 2021

Certifié Exécutoire, compte tenu
de la réception en Préfecture de COLMAR
le 7-01-2021

à HUSSEREN-les-CHÂTEAUX
Le Maire,

Certifié exact



Le Maire



